

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'environnement,
du développement durable et de
l'énergie

Arrêté du 17 AVR. 2014

portant désignation du site Natura 2000

secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin

(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1404486A

La ministre de l'environnement, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 07 novembre 2013 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin » (zone spéciale de conservation FR 4202000) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/200 000 et les sept cartes au 1/25 000 ci-jointes, s'étendant dans le département du Haut-Rhin, sur une partie du territoire des communes suivantes : Algolsheim, Artzenheim, Balgau, Baltzenheim, Bantzenheim, Bartenheim, Blodelsheim, Chalampé, Colmar, Fessenheim, Geiswasser, Guémars, Heiteren, Holtzwihr, Hombourg, Illhaeusern, Kembs, Kunheim, Nambsheim, Niffer, Obersaasheim, Ottmarsheim, Petit-Landau, Riedwihr, Rosenau, Rumersheim-le-Haut, Saint-Louis, Village-Neuf, Vogelgrun.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site Natura 2000 secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

Les cartes visées à l'article 1^{er} ainsi que la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture du Haut-Rhin, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement d'Alsace, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **17 AVR. 2014**

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,

2703

L. ROY

Annexe

**à l'arrêté de désignation du site Natura 2000
FR 4202000 secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin
(zone spéciale de conservation)**

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

- | | |
|--------|---|
| 6210 | Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables) |
| 6410 | Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) |
| 6430 | Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin |
| 6510 | Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) |
| 7210 * | Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae |
| 91E0 * | Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) |
| 91F0 | Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris) |
| 9160 | Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli |
| 9170 | Chênaies-charmaies du Galio-Carpinetum |

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
1193	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>

Invertébrés

1042	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>
1044	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
1060	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>
6179	Azuré des paluds	<i>Phengaris nausithous</i>

Mammifères

1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>
1337	Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>

Plantes

1428	Marsilée à quatre feuilles	<i>Marsilea quadrifolia</i>
------	----------------------------	-----------------------------

Poissons

1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>
1149	Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>
1163	Chabot	<i>Cottus gobio</i>
5339	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>
6147	Blageon	<i>Telestes souffia</i>

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

* Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive 92/43/CEE.

Fait le 17 AVR. 2014

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY



SITE NATURA 2000 Secteur alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4202000 (Haut-Rhin)

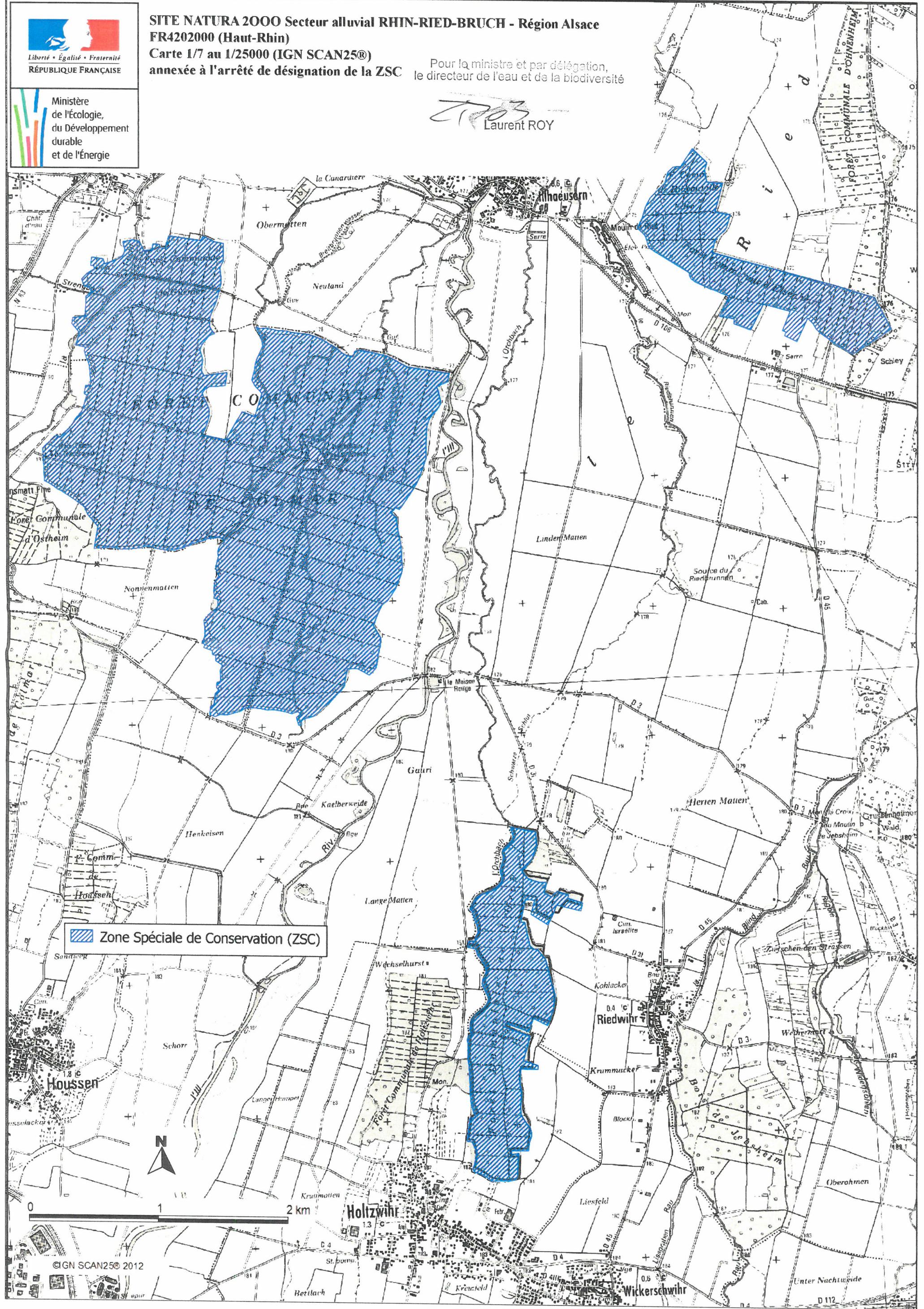
Carte 1/7 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Pour le ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY

Ministère
de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)





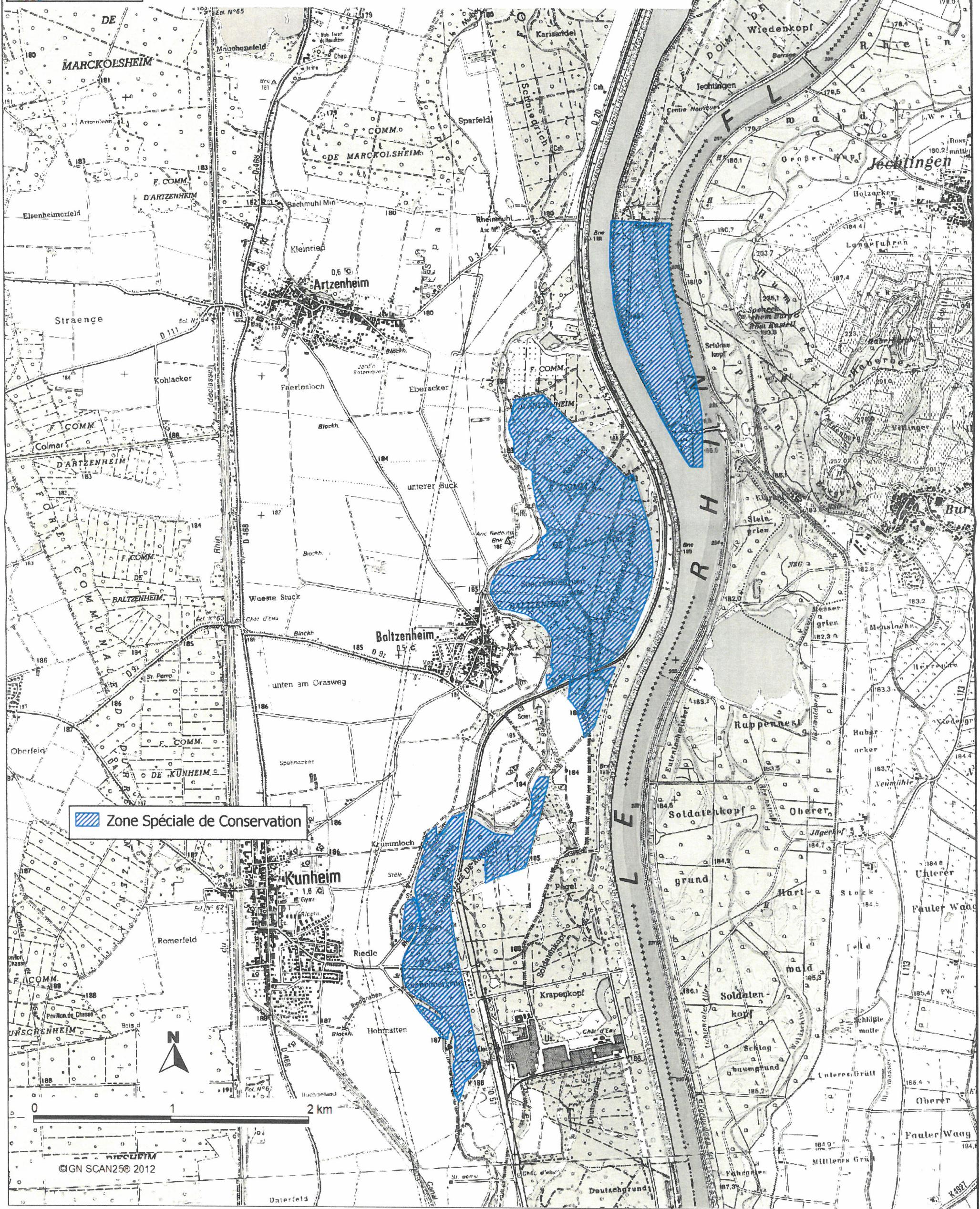
SITE NATURA 2000 Secteur alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4202000 (Haut-Rhin)

Carte 2/7 au 1/25000 (IGN SCAN25®) annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC Pour la ministre et par délégation, le directeur de l'eau et de la biodiversité

ZSC
Laurent ROY

Ministère
de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie





Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

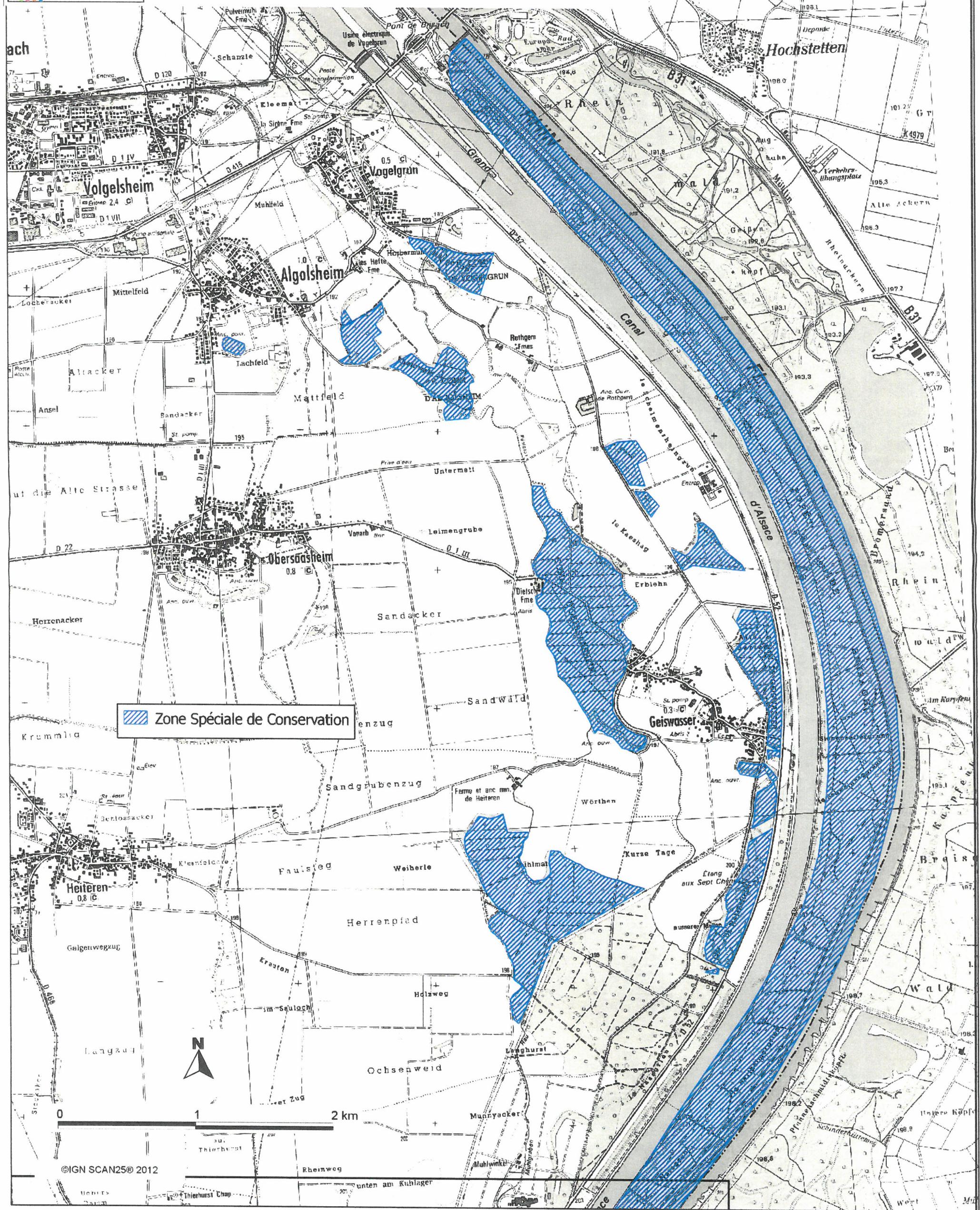
SITE NATURA 2000 Secteur alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace
FR4202000 (Haut-Rhin)

Carte 3/7 au 1/25000 (IGN SCAN25®)
annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

7703

Laurent ROY





SITE NATURA 2000 Secteur alluvial RHIN-RIED-BRUCH - Région Alsace

FR4202000 (Haut-Rhin)

Carte 6/7 au 1/25000 (IGN SCAN25®)

annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC

Pour la ministre et par délégation,
le directeur de l'eau et de la biodiversité

Laurent ROY

